

11 déc 2020 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 11 décembre 2020

## Marché public relatif à la mise en place d'un système automatisé d'identification biométrique pour la police

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à la mise en place d'un nouveau système automatisé d'identification biométrique criminelle (ABIS) au profit de la police intégrée.

Il s'agit d'un accord-cadre pluriannuel mixte de services d'une durée de dix ans. La police fédérale agit dans le cadre de ce dossier comme centrale d'achats et le mode de passation est une procédure concurrentielle avec négociation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue de la Loi, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 488 0511  
<https://verlinden.belgium.be>  
[kabinet.verlinden@ibz.fgov.be](mailto:kabinet.verlinden@ibz.fgov.be)

Marie Verbeke  
Porte-parole (FR)  
+32 473 85 16 68  
[marie.verbeke@ibz.fgov.be](mailto:marie.verbeke@ibz.fgov.be)

Sofie Demeyer  
Porte-parole (NL)  
+32 474 87 03 77  
[sofie.demeyer@ibz.fgov.be](mailto:sofie.demeyer@ibz.fgov.be)